PNUD

Au service des peuples et des nations

Programme des Nations Unies pour le Développement

VIH, SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

NOTE DE STRATÉGIE

VIH, santé et développement

2012-2013

SOMMAIRE

Introduction *3*

VIH, santé et développement *5*

Rôle du PNUD *8*

Aperçu de l'appui du PNUD aux politiques et aux programmes *11*

Actions d'appui au niveau des pays *19*

Annexes *22*

Photo couverture : *En Inde, une bénéficiaire d'un projet de riposte au VIH tisse à l'aide d'un métier à main traditionnel.*
Source : *PNUD*

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
BCAH	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
CEDAW	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EIE	Évaluation de l'impact sur l'environnement
Fonds mondial	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PAPP	Plan d'action du programme de pays
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RDH	Rapport sur le développement humain
Sida	Syndrome de l'immunodéficience acquise
TB	Tuberculose

INTRODUCTION

Le PNUD joue un rôle important dans l'appui aux résultats en matière de santé en aidant les pays à agir sur les déterminants sociaux, culturels et économiques du VIH et de la santé, en partenariat avec le système des Nations Unies ainsi que d'autres organisations. Pour ce faire, le PNUD réalise un travail essentiel en matière de renforcement de la gouvernance, des institutions et des capacités de gestion, ainsi que d'amélioration de la coordination et de l'efficacité de l'aide. Le PNUD contribue également, par son rôle de coordination et d'organisation, au rassemblement des partenaires et ressources multiples aux niveaux national et local.

Le PNUD continue à jouer un rôle essentiel en aidant les pays à mettre fin et à inverser l'épidémie du VIH, ainsi qu'à lutter contre les déterminants sociaux, culturels et économiques de la santé. Ce faisant, le PNUD gagne en importance et en efficacité en tant qu'acteur global du développement.

Il est indispensable que le PNUD concentre davantage son action, et par conséquent son impact, au niveau national. Pour ce faire, il est essentiel de mettre à profit le mandat et les principales forces du PNUD pour aider les pays à améliorer leurs résultats en matière de santé. Dans son Plan stratégique 2008 – 2013, le PNUD s'est engagé sur trois résultats liés au VIH et à la santé, tous trois pleinement alignés et en résonance avec les engagements du PNUD définis dans la Stratégie « Objectif : Zéro » du Programme commun des Nations unies pour le VIH/SIDA (ONUSIDA), ainsi qu'avec le partenariat entre le PNUD et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial).

Voici les trois principaux domaines d'action définis dans cette stratégie de groupe, avec la description des zones concrètes de prestation des services pour chacun :

1. Amélioration des résultats en matière de VIH et de santé par l'intégration, le genre, et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)
2. Amélioration des résultats en matière de VIH et de santé en s'attachant à la gouvernance, aux droits de l'homme et groupes vulnérables
3. Amélioration des résultats en matière de VIH et de santé grâce à l'appui du Fonds mondial à la mise en œuvre et au renforcement des capacités

Ces approches se renforcent et se recoupent l'une l'autre, comme prévu dans une stratégie destinée à augmenter l'importance et la mise à profit du mandat et des principales forces du PNUD. En parallèle, il existe suffisamment de différences entre les stratégies principales et les zones de prestation des services pour que chaque bureau de pays du PNUD puisse trouver un point d'entrée adapté à sa propre situation nationale et aux priorités du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

Plusieurs bureaux de pays du PNUD s'engageront de différentes manières pour aborder les dimensions du développement du VIH et de la santé. L'ONUSIDA reconnaît cette diversité des situations des pays en invitant les équipes de pays et les équipes conjointes des Nations Unies sur le sida à adapter la « Division du travail » de l'ONUSIDA en fonction de la situation des pays et des forces des coparrainants de l'ONUSIDA dans différents contextes.

De nombreux bureaux de pays du PNUD contribuent de manière très importante aux ripostes nationales et locales en matière de VIH et de santé. Les priorités pour les pays fortement impliqués dans ce domaine comprennent :

- L'intégration de la prise en compte des déterminants sociaux du VIH et de la santé dans le cadre des efforts généraux d'accélération de la réalisation des OMD et de la définition de l'agenda du développement post-OMD ;
- L'utilisation du travail dans le domaine du VIH comme un point d'entrée pour élargir la portée du travail du PNUD sur les institutions nationales des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de l'accès à la justice, et de l'inclusion des populations

marginalisées ;

- La priorité aux programmes sur le VIH comme une étude de cas ou initiative modèle pour un travail d'ensemble sur la réforme du secteur public, la coordination interministérielle et le partenariat entre les pouvoirs publics et la société civile ;
- La mise à profit du travail en aval en tant que principal bénéficiaire du Fonds mondial pour un impact en amont sur les politiques relatives au VIH et à la santé.

Même pour les bureaux de pays moins impliqués dans le travail en matière de santé ou de VIH, le PNUD peut contribuer aux efforts nationaux de nombreuses manières, notamment :

- La participation aux équipes conjointes des Nations Unies sur le sida, lorsque celles-ci existent ;
- L'intégration d'une certaine prise en charge des problèmes liés au VIH, à l'égalité entre les sexes et aux droits de l'homme dans au moins un domaine des programmes pays du PNUD, étant donné les responsabilités en matière de leadership de celui-ci dans ces domaines pour l'ONUSIDA ;
- La coordination avec les centres régionaux et le Siege du PNUD pour s'assurer que les actions pays les plus prioritaires en matière de VIH, d'égalité entre les sexes et de droits de l'homme font l'objet d'une réponse adéquate de la part du PNUD et de la famille de l'ONUSIDA en général, même si le bureau de pays lui-même n'est pas en mesure de faire tout le nécessaire ;
- L'appui aux efforts des pays pour promouvoir la lutte contre le tabagisme grâce à la législation et aux initiatives de lutte contre la corruption.

Une action efficace en matière de VIH, de santé et de développement est importante en soi, et peut également montrer la force globale du PNUD pour favoriser l'autonomisation des personnes et la résilience des nations.

VIH, SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

DES AVANCÉES PROMETTEUSES, DES INÉGALITÉS QUI S'AGGRAVENT ET DE NOUVEAUX DÉFIS À RELEVER

La santé est importante. Pratiquement tout le monde espère vivre longtemps en connaissant le moins possible la maladie et le handicap. La plupart des ménages investissent une part considérable de leurs revenus dans les soins de santé, soit directement aux prestataires, soit indirectement par le biais des impôts pour financer les services de santé publique.

Le PNUD a identifié la santé comme un élément central du premier Indice de développement humain dans le Rapport sur le développement humain (RDH) de 1991. Environ dix ans plus tard, avec la publication du Rapport sur le développement dans le monde de 2001, la Banque mondiale, qui s'était concentrée principalement sur la croissance économique, a commencé à se tourner vers la santé, l'éducation et l'exclusion sociale. Trois des huit OMD convenus par la communauté internationale portent explicitement sur les résultats en matière de santé, et deux autres ont des composantes importantes liées à la santé.

La santé est à la fois une condition préalable, un résultat et un indicateur des trois dimensions du développement durable.[1] Il existe un lien étroit de réciprocité entre les résultats en matière de santé et d'autres mesures du progrès économique et social. Les maladies chroniques et causées par les catastrophes sont l'un des principaux facteurs qui conduisent les ménages de la pauvreté à l'exclusion, comme l'a démontré une fois de plus une étude multipays menée par le PNUD sur l'impact du sida sur les ménages en Asie.[2] Si les maladies individuelles n'ont généralement qu'un impact modeste au niveau macroéconomique ou national, la baisse de l'ensemble de la morbidité et de la mortalité est un facteur de productivité et de croissance économique.[3]

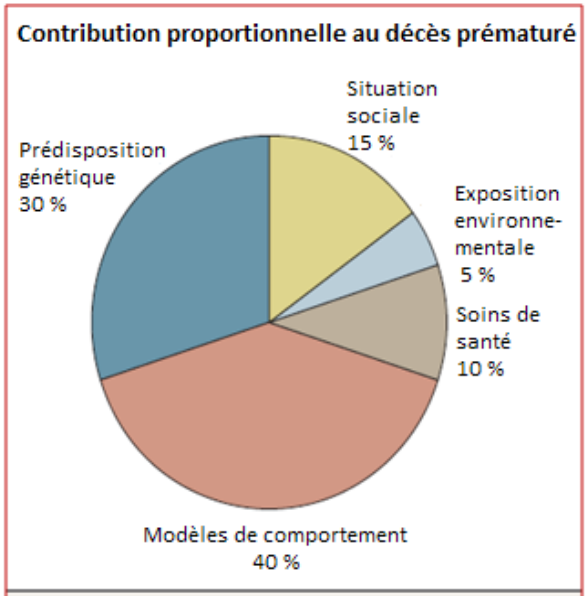

Figure 1. Déterminants de la santé et leur contribution au décès prématuré

D'après McGinnis et coll.[10]

Tout comme la santé influe sur le développement, le développement influe sur la santé. Même dans des contextes relativement aisés comme les États-Unis, il est estimé que la situation sociale détermine de façon directe environ 15 % des résultats en matière de santé. Étant donné que la situation sociale et les modèles de développement jouent également sur le comportement et l'environnement, leur impact total sur les résultats en matière de santé est énorme.[4] L'amélioration du logement vers la fin de la révolution industrielle en Grande-Bretagne a fait chuter les taux de tuberculose (TB) avant l'apparition du traitement contre cette maladie. L'amélioration de l'assainissement et l'accès croissant à l'eau potable pour les pauvres des villes peuvent réduire fortement les risques en matière de santé et aider à préparer la lutte contre les conséquences néfastes des changements climatiques. Chez l'ensemble de la population, la lutte contre le tabagisme réduit davantage la mortalité due au cancer du poumon que la chimiothérapie.

Les améliorations au niveau de la condition féminine et de l'éducation des filles contribuent fortement à un large éventail de résultats en

[1] Nations Unies, 2012. A/RES/66/288. *L'avenir que nous voulons.*
[2] PNUD, 2011. *The socio-economic impact of HIV at the household level in Asia: a regional analysis.* Bangkok, Thaïlande.
[3] David Bloom et coll., 2004. *The Effect of Health on Economic Growth: A Production Function Approach*. Développement mondial Vol 32, N°1, pe 1013.
[4] Tableau 1: Schroeder 2007. *We can do better – improving the health of the American people. New England Journal of Medicine*.357;12.

matière de santé et de développement. Même si l'on constate un lien relativement faible entre l'augmentation du revenu par habitant et l'espérance de vie, il existe des preuves croissantes que l'inégalité des revenus aggrave les résultats médiocres en matière de santé pour le quintile le plus bas, indépendamment des niveaux absolus de pauvreté.[5]

La plupart des pays connaissent d'importantes augmentations de l'espérance de vie depuis 1970, même si les progrès sont inégaux entre les pays et à l'intérieur de ces derniers. Malgré les réussites, l'écart dans l'espérance de vie à la naissance entre les nations les plus pauvres et les nations les plus riches existe depuis plus de 40 ans, et cet écart se creuse. Proportionnellement, les maladies pandémiques touchent toujours beaucoup plus les pauvres, et les liens entre la pauvreté et les maladies non transmissibles sont de plus en plus reconnus. Certains pays d'Afrique subsaharienne ont constaté des baisses réelles de l'espérance de vie durant cette période, en raison principalement de l'épidémie du VIH. Les progrès au niveau de l'allongement de l'espérance de vie se sont également inversés dans certains pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale suite à la dissolution de l'Union soviétique.[6]

Au niveau mondial, les rapports sexuels non protégés, principal mode de transmission du VIH, est la deuxième cause de morbidité et de mortalité précoce, après l'insuffisance pondérale infantile.[7] Il existe environ 34 millions de personnes vivant avec le VIH. Bien que l'Afrique orientale et australe soit la région la plus touchée, il y a des personnes vivant avec le VIH et exposées à celui-ci dans chaque pays du monde. Des succès ont été obtenus dans le développement de la prévention et du traitement au cours des dix dernières années, mais presque 7 000 personnes sont encore infectées au VIH chaque jour, et environ 1,7 million de personnes sont décédées de causes liées au sida en 2011. Seulement 47 % des adultes et 23 % des enfants éligibles au traitement du VIH selon les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont bénéficié de cette thérapie vitale en 2010.[8] La riposte mondiale au sida durant les dix dernières années a été associée et a contribué à une mobilisation plus large dans le domaine de la santé. L'utilisation des moustiquaires pour la prévention du paludisme a triplé dans 16 des 20 pays prioritaires depuis 2000. Environ 1,6 milliard de personnes ont obtenu l'accès à l'eau potable depuis 1990. Les décès dus à la rougeole sont passés de plus de 750 000 en 2000, à moins de 250 000 en 2006. Bien que les progrès dans la réduction de la mortalité maternelle soient encore loin de l'objectif fixé par l'OMD 5, les taux de mortalité maternelle ont chuté d'environ 34 % durant les dix dernières années, beaucoup plus que la mortalité liée au VIH.

Mortalité dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire

La mortalité annuelle dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire en 2009 comprenait :

- Environ 500 000 décès maternels, 400 pour 100 000
- Environ 1,8 million de décès liés à l'eau contaminée
- Environ 1,8 million de décès causés par la TB, dont environ 500 000 chez les personnes vivant avec le VIH
- Environ 2 millions de décès liés au sida
- Environ 4 millions de décès d'enfants âgés de moins de 4 semaines

Il n'existe pas encore de remède ni de vaccin efficace contre l'infection au VIH, mais nous possédons aujourd'hui des données, des technologies, des systèmes et une expérience qui montrent ce qui fonctionne dans la riposte au VIH. Grâce à l'accès au traitement antirétroviral, la plupart des personnes vivant avec le VIH peuvent être maintenues en vie, en bonne santé et productives durant une espérance de vie proche de la normale. Le développement du traitement, combiné à des efforts de prévention adéquats, dans un environnement protégeant les droits de l'homme et agissant sur d'autres facteurs sociaux importants, peut ralentir fortement et inverser la propagation de nouvelles infections au VIH tout en réduisant la mortalité liée au sida. Cela signifie une réduction du nombre d'enfants rendus orphelins par le sida ainsi que des dépenses de santé pour les ménages et les systèmes de santé fragiles à faibles ressources.[9] Ces résultats peuvent être obtenus à un coût relativement faible.[10] Même si certaines données et technologies ne sont disponibles que depuis

[5] SV Subramanian, 2004. *Income Inequality and Health: What Have We Learned So Far? Epidemiologic Reviews*. Volume 26, Issue1. pp. 78-91
[6] David Canning, 2010. *Progress in Health around the World*. Document de travail PNUD/RDH 2010/43
[7] Site Internet de l'Organisation mondiale de la santé, Charge mondiale de morbidité, consulté en décembre 2011
[8] OMS, ONUSIDA, UNICEF 2011. Rapport sur l'avancement de la riposte mondiale au VIH /sida. Genève.
[9] La Commission Mondiale sur le VIH et le droit. 2012. Le VIH et le droit : risques, droits et santé.
[10] ONUSIDA, 2011. *World AIDS Day Report 2011: Faster, Smarter, Better*. Genève.

peu, le monde aurait pu stopper et inverser l'épidémie du VIH depuis plus de dix ans, épargnant ainsi des millions de vies et des milliards de dollars, si une volonté politique de mettre en œuvre des pratiques à l'efficacité prouvée avait été présente.

Une résurgence croissante de l'épidémie du VIH est constatée. Trop de pays et de villes ont laissé stagner et se dégrader des programmes de prévention du VIH jusqu'ici efficaces, au lieu de trouver le juste équilibre entre le travail en cours centré sur le VIH et des efforts plus larges pour renforcer les systèmes de santé et communautaires en général. Alors que les succès des dix dernières années ont été obtenus en grande partie grâce au financement mondial destiné à la lutte contre le VIH, la TB et le paludisme, l'aide internationale au développement destinée à la lutte contre le VIH a diminué de presque 1 milliard de dollars EU en 2010.[11] Le Fonds mondial, l'un des deux principaux donateurs pour la riposte au sida, a annoncé des déficits dans la mobilisation des ressources qui obligent à paralyser les développements programmés pour 2012-2013.[12] La crise économique mondiale entre 2009 et 2011 et ses retombées persistantes accentuent les vulnérabilités et contribuent à empirer les résultats en matière de VIH et de santé.[13]

Comment la communauté mondiale peut-elle consolider les progrès obtenus jusqu'à présent dans la lutte contre l'épidémie du VIH et l'amélioration de la santé pour les pauvres ? Alors que les pays et les acteurs du développement examinent et discutent un nouveau modèle de développement, comprenant des objectifs de développement durable et l'agenda de développement post-2015, comment s'assurer que les actions et les leçons en matière de VIH contribuent à l'extension durable des succès dans le domaine de la santé et du développement mondiaux ? Et quel est le rôle du PNUD dans cet effort ?

[11] Ibid.
[12] Aidspan, *Board Cancels Round 11 and Introduces Tough New Rules for Grant Renewals*, *Global Fund Observer* 167 (23 novembre 2011).
[13] Lancet 2011; 377: 2031–41. Publié en ligne le 3 juin 2011 DOI:10.1016/S0140- 6736(11)60702-2

LE RÔLE DU PNUD

Le PNUD est le réseau de développement mondial des Nations Unies, une organisation qui défend le changement et rapproche les pays des connaissances, de l'expérience et des ressources pour aider les populations à construire une vie meilleure. Le PNUD est présent sur le terrain dans 166 pays, et les aide à trouver leurs propres solutions pour relever les défis mondiaux et nationaux du développement. Le PNUD est l'une des plus importantes agences de développement au monde. Fortement engagé pour la réduction de la pauvreté, axé sur le renforcement des capacités et jouant un rôle essentiel dans la coordination du système des Nations unies pour le développement, le PNUD occupe une position privilégiée pour aider les pays à créer et à partager des solutions pour les principaux enjeux du développement.

Le mandat et les forces de base du PNUD lui permettent de réaliser des contributions uniques et inestimables à la santé mondiale. Faisant appel à l'expérience des efforts fournis pour l'égalité des sexes, le PNUD reconnaît la valeur tant des programmes autonomes conçus spécifiquement pour améliorer les résultats en matière de VIH et de santé, que de l'intégration de la sensibilisation au VIH et à la santé dans d'autres domaines de travail.

Premièrement, le PNUD aide les pays à intégrer le VIH et la santé dans l'action relative à l'égalité des sexes, la pauvreté et les efforts plus larges fournis pour atteindre et maintenir les OMD. Par exemple, le PNUD travaille avec les pays pour comprendre les facteurs économiques et sociaux qui jouent un rôle décisif dans la santé et la maladie, et pour répondre à ces dynamiques par des politiques et des programmes adéquats en dehors du secteur de la santé. Le PNUD favorise également une action spécifique sur les besoins et les droits des femmes et des filles puisque ceux-ci sont liés au VIH.

Le VIH et la santé dans le Plan stratégique du PNUD

Le Plan stratégique du PNUD (2008-2013) appelle à « l'atténuation de l'impact du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme sur le développement humain ». Le Plan stratégique intègre la riposte aux maladies pandémiques dans le domaine d'intervention élargi de la « Réduction de la pauvreté et réalisation des OMD », et appelle à l'action dans trois domaines pour :

- Mettre en place des synergies entre l'action en matière de VIH et de santé, et des plans et processus élargis de développement, notamment la prise en compte de l'inégalité des sexes
- Renforcer la gouvernance de l'action en matière de VIH et de santé, avec une prise en compte particulière des droits de l'homme et des groupes vulnérables
- Fournir un appui à la mise en œuvre et au renforcement des capacités pour les principales initiatives en matière de VIH et de santé

Deuxièmement, le PNUD travaille avec des partenaires pour agir sur les interactions entre la gouvernance, les droits de l'homme et les ripostes en matière de santé. Cela se fait parfois par le biais de programmes ciblés ou spécialisés, tels que la promotion de la prise en compte du rôle de la législation et des environnements juridiques dans la facilitation de ripostes plus fermes au VIH, notamment par l'assouplissement de la législation de la propriété intellectuelle pour réduire le coût des médicaments et des diagnostics. Le PNUD travaille également à l'autonomisation et à l'intégration des personnes vivant avec le VIH et des populations marginalisées qui sont proportionnellement beaucoup plus touchées par le VIH, telles que les travailleurs du sexe et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes. Au-delà de ces efforts ciblés, le PNUD joue un rôle essentiel pour garantir la prise en compte du VIH et de la santé dans le cadre d'initiatives plus larges liées à la gouvernance et aux droits de l'homme : il s'agit notamment de l'appui à l'action au niveau des districts et municipal concernant les OMD, du renforcement des institutions des droits de l'homme, et de l'accroissement de l'accès à la justice pour les populations marginalisées.

Troisièmement, le PNUD met à profit sa vaste expérience opérationnelle pour soutenir les pays dans la mise en œuvre efficace de projets complexes, multilatéraux et multisectoriels en matière de santé. Le partenariat entre le PNUD et le Fonds mondial est capital pour ce travail. Certains pays ne sont pas capables d'accéder directement au financement du Fonds mondial pour les efforts en vue de la réalisation de l'OMD 6 concernant le VIH, la TB ou le paludisme, en particulier ceux qui sont en situation de crise ou d'après-crise, ceux qui présentent une faible capacité institutionnelle ou des difficultés de gouvernance, et les pays qui font l'objet de sanctions. Dans ces contextes, il est souvent demandé au PNUD de jouer le rôle de principal bénéficiaire intérimaire, en collaboration avec les partenaires

nationaux et le Fonds mondial pour améliorer la gestion, la mise en œuvre et la supervision des subventions du Fonds mondial, tout en développant les capacités des entités nationales afin qu'avec le temps, elles puissent endosser le rôle de principal bénéficiaire. Le PNUD fournit également un soutien de gestion lié au Fonds mondial dans d'autres pays où une agence gouvernementale a été désignée principal bénéficiaire, mais où un partenariat avec le PNUD est important pour une mise en œuvre efficace ou un renforcement des capacités à plus long terme.

Les ministères de la Santé dans le monde jouent un rôle capital dans la médecine curative ainsi que dans la plupart des activités directes de promotion de la santé. L'OMS conduit l'action des Nations Unies pour soutenir les ministres de la Santé, en étroite collaboration avec le l'UNFPA, l'UNICEF et la Banque mondiale. **Bien qu'il ne s'agisse pas d'une agence spécialisée dans la santé, le PNUD joue également un rôle important dans l'appui aux résultats en matière de santé en aidant les pays à agir sur les déterminants sociaux, culturels et économiques de la santé. Pour ce faire, le PNUD réalise un travail essentiel en matière de renforcement de la gouvernance, des institutions et des capacités de gestion, ainsi que d'amélioration de la coordination et de l'efficacité de l'aide. Le PNUD contribue également, par son rôle de coordination et d'organisation, au rassemblement des partenaires et ressources multiples aux niveaux national et local.**

Les plus fortes contributions du PNUD aux résultats en matière de santé proviennent de **l'action menée en dehors du secteur de la santé**. Le PNUD occupe une position privilégiée pour encourager un important engagement politique à haut niveau en matière de santé en tant qu'élément central du développement humain durable et en tant qu'élément clé de la responsabilité des pouvoirs publics. Plus important encore, par un travail recouvrant de multiples domaines d'activités et en tirant parti au maximum de son principal mandat en matière de développement, le PNUD peut aider les pays à comprendre et à s'attaquer aux facteurs sociaux, culturels et économiques sous-jacents qui jouent un rôle si décisif dans la formation des résultats en matière de santé. Il existe de fortes synergies entre le VIH et la santé, et pratiquement tout autre domaine de travail du PNUD : la gouvernance démocratique, la réduction de la pauvreté, la prévention des crises et le relèvement, l'environnement et l'énergie, le renforcement des capacités, ainsi que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Les forces du PNUD en matière de leadership, de coordination et d'action en dehors du secteur de la santé exigent toutes **une solide prise en compte des partenariats**. Au sein de la famille du PNUD, les partenariats de celui-ci en matière de VIH sont gérés par l'ONUSIDA, le programme conjoint et coparrainant des Nations Unies en matière de sida. Le PNUD a des obligations précises concernant son coparrainage de l'ONUSIDA, comme résumé dans la « Division du travail » de l'ONUSIDA et réaffirmé récemment par le Conseil d'administration du PNUD (voir encadré ci-dessous et l'Annexe). Il existe plusieurs autres partenariats importants des Nations Unies en matière de santé auxquels participe le PNUD, et beaucoup d'entre eux sont des partenariats avec l'OMS en faveur de son rôle en tant que principale agence en matière de santé (voir encadré ci-dessus).

Au niveau national, le PNUD contribue aux efforts en matière de VIH et de santé par le biais de partenariats avec de multiples ministères

Partenariats PNUD-OMS

Sur la base de la solide collaboration en matière de riposte au VIH, à la TB et au paludisme, le PNUD et l'OMS développent d'autres partenariats pour agir sur les déterminants sociaux de la santé. L'Administrateur du PNUD et le directeur général de l'OMS ont appelé conjointement leurs bureaux de pays à soutenir la planification et l'action multisectorielles dans le domaine des maladies non transmissibles. Le PNUD et l'OMS ont également convenu de collaborer au moyen d'une plate-forme mondiale sur les déterminants sociaux de la santé, et dans le domaine de la lutte antitabac, le PNUD a contribué à mettre en place le Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine, fondé en 1972, ainsi que le Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales, créé en 1975, programmes dont le PNUD reste coparrainant. Au niveau mondial, le PNUD a également des partenariats solides avec plusieurs initiatives spéciales ciblées sur les maladies, notamment le paludisme avec le Partenariat Pour un Monde Sans Paludisme (Roll Back Malaria) et la tuberculose avec et « Halte à la TB ».

concernés, en particulier les ministères de la Planification, de la Protection sociale, de la Condition féminine et l'égalité des sexes, et de l'Intérieur ou de la Justice. Dans le cadre de son engagement pour l'action décentralisée pour les OMD, le PNUD travaille régulièrement avec ses homologues des pouvoirs publics au niveau des districts et au niveau municipal. Un large éventail de partenaires de la société civile et du secteur privé collabore également avec les programmes pays du PNUD, comme le font les acteurs de l'aide bilatérale au développement et un nombre croissant de fondations philanthropiques et autres donateurs privés.

Engagement du Conseil d'administration pour l'action du PNUD en matière de sida et l'alignement sur l'ONUSIDA

Décision du Conseil d'administration du PNUD 2011/41, du 9 septembre 2011. Le Conseil d'administration :

1. Prend note du rapport conjoint du PNUD et de l'UNFPA sur la mise en œuvre des décisions et des recommandations du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA (DP/2011/40-DP/FPA/2011/12) ;
2. Demande au PNUD et à l'UNFPA de s'assurer, le cas échéant et de manière appropriée, que les principaux aspects de leurs plans stratégiques et cadres de résultats pour 2014–2017 sont en accord avec les stratégies et cadres correspondants de l'ONUSIDA ;
3. Demande au PNUD, jusqu'à l'adoption du prochain plan stratégique, de mettre à jour sa stratégie institutionnelle actuelle sur le sida, pour tenir compte, le cas échéant et de manière appropriée, des stratégies correspondantes de l'ONUSIDA et pour rechercher des possibilités d'intégration du Cadre unifié du Budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA dans les stratégies et politiques correspondantes liées aux résultats.

Stratégie de l'ONUSIDA 2011-2015 : Objectif : Zéro

- Révolutionner la prévention en matière de VIH, pour parvenir à zéro nouvelle infection
- Démarrer la phase suivante du traitement, de la prise en charge et de l'accompagnement, pour parvenir à zéro décès lié au sida
- Faire avancer les droits de l'homme et l'égalité des sexes en vue de la riposte au VIH, pour parvenir à zéro discrimination

APERÇU DE L'APPUI DU PNUD AUX POLITIQUES ET AUX PROGRAMMES

1. AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE VIH ET DE SANTÉ PAR L'INTÉGRATION, LE GENRE ET LES OMD

L'approche adoptée par le PNUD face à la pandémie du VIH s'inscrit dans une stratégie de développement plus globale qui reconnaît l'importance des efforts multisectoriels pour aborder de manière intégrée les questions liées au VIH, au genre, à la réduction de la pauvreté, à la santé et aux OMD.

Agir sur les déterminants-clés socio-économiques par une intégration multisectorielle dans les plans de développement, les plans d'accélération des OMD, les PNUAD et les PAPP.

Les ripostes les plus efficaces contre le VIH associent des services de santé robustes à des actions stratégiques dans d'autres secteurs visant les facteurs socio-économiques sous-jacents qui influencent l'épidémie, tels que les inégalités de revenu ou des sexes, les schémas migratoires et la protection insuffisante des droits de l'homme. Il est de plus en plus reconnu que ces facteurs socio-économiques influencent également d'autres résultats en matière de santé, dont la santé maternelle et infantile, et que les priorités sanitaires autres que le VIH pourraient elles aussi bénéficier d'une action multisectorielle. Il est crucial que les pays comprennent l'ensemble des avantages que l'action sur les déterminants sociaux, tels que l'inégalité des sexes peut apporter, que ce soit les progrès réalisés sur de multiples résultats sanitaires ou encore d'autres avantages d'ordre social, économique ou environnemental.

Les stratégies d'intégration du VIH et de la santé doivent être adaptées au contexte de l'épidémie de tout pays concerné. Lors des épidémies concentrées (lorsque le VIH se concentre dans des populations clés), il est en général particulièrement important de travailler avec les ministères de la Justice ou de l'Intérieur afin de combattre les facteurs qui alimentent les discriminations contre les personnes vivant avec le VIH, et ceux qui rendent les populations vulnérables, notamment les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, leurs partenaires de sexe féminin, les consommateurs de drogues injectables, les travailleurs du sexe et certains migrants. Lors des épidémies généralisées (lorsque la prévalence du VIH est importante parmi la population générale), il est généralement plus adapté de travailler avec un éventail plus large de ministères, en prêtant une attention particulière à la manière dont l'inégalité des sexes, l'inégalité des salaires, la migration interne et la violence peuvent accroître la prévalence du VIH.

Risque d'infection au VIH, inégalité des sexes et développement infrastructurel

En Afrique, de nombreux pays se sont engagés dans des développements infrastructurels de grande envergure dans le cadre de leur stratégie de croissance économique : exploitation minière, infrastructures routières et ferroviaires, digues, exploration pétrolière et gazière ou encore production d'hydroélectricité. Tous ces projets d'investissements attirent des travailleurs migrants à travers la région, un mouvement de main-d'œuvre identifié comme l'un des principaux moteurs structurels de l'épidémie du VIH en Afrique. En 2011, le PNUD a examiné les méthodologies d'Évaluation de l'impact environnemental (EIE) en Afrique du Sud, au Botswana, au Lesotho, au Malawi, en Mozambique, en Namibie, au Rwanda, en Afrique du Sud, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe. Cet examen a abouti sur la publication d'un guide de formation sur l'intégration du VIH et du genre dans les EIE, actuellement utilisé pour guider les activités conjointes entre les Commissions nationales sur le sida et les ministères de la Santé et de l'Environnement. En 2012, il a également été utilisé par les autorités de gestion de l'environnement pour appliquer les révisions apportées aux réglementations de l'EIE, mais aussi par les conseils nationaux des appels d'offres, les praticiens des EIE et les communautés bénéficiaires afin de répondre aux besoins sexospécifiques en matière de VIH des travailleurs migrants, des travailleurs de la construction et des communautés avec lesquelles ils sont en contact lors de l'exécution des projets d'investissements.

Certains bureaux de pays du PNUD aident aussi les pays à mieux comprendre comment des actions extérieures au secteur de la santé

pourraient entraîner des progrès sur d'autres OMD relatifs à la santé, en particulier sur l'OMD-5 concernant l'amélioration de la santé maternelle et reproductive. Alors que la communauté internationale est plus consciente que jamais du fardeau des maladies non transmissibles, un nombre croissant de bureaux de pays du PNUD travaillent également en faveur de l'intégration dans ce domaine, en particulier en ciblant la prévention du tabagisme et les questions liées à l'alimentation et à la nutrition.

Au sein de la Division du travail de l'ONUSIDA, le PNUD promeut la planification et l'intégration stratégiques multisectorielles dans les secteurs non sanitaires par le biais du groupe de travail sur la « Planification nationale de la riposte au sida», convoqué par la Banque mondiale à l'échelle de la planète. Le PNUD participe également au groupe de travail de l'ONUSIDA sur la « Prévention de la transmission sexuelle », au sein duquel il promeut l'action contre les moteurs sociaux et structurels de la transmission du VIH.

Promouvoir le leadership national, la planification et le financement durable pour l'OMD-5 au Ghana

Le Gouvernement du Ghana a reconnu que, si les tendances actuelles se poursuivaient, la baisse de la mortalité maternelle permettrait uniquement d'atteindre un taux de 340 décès sur 100 000 naissances d'ici 2015 et qu'en l'absence de mesures visant à accroître le rythme des interventions relatives à la santé maternelle, il était peu probable que le pays réalise l'objectif de 180 décès sur 100 0000 naissances fixé pour cette même année. Concernant l'OMD-5 au Ghana, le PNUD promeut le leadership national et le financement durable en apportant son appui à la Commission nationale de planification du développement pour à la fois renforcer et aligner la Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté II comme stratégie nationale à moyen terme permettant de réaliser les OMD. Le PNUD a établi un partenariat avec le gouvernement afin de veiller à ce que les priorités nationales soient liées à l'OMD-5, y compris les initiatives suivantes : initiative pour une maternité sans risques, programme de survie VAST au Ghana, programme de prévention de la mortalité maternelle, initiative Pour une grossesse à moindre risque, programme de prévention et de gestion de l'avortement sans risque, traitement préventif intermittent, programme de santé maternelle et néonatale et programme Pour un Monde Sans Paludisme.

Agir contre l'inégalité des sexes et la violence sexiste

L'inégalité des sexes et l'inégalité des revenus constituent deux des facteurs socio-économiques les plus puissants et les plus répandus qui influencent les épidémies de VIH. Parallèlement, nous disposons aujourd'hui de nombreuses données probantes indiquant que les pays ayant mis en place des stratégies ciblant efficacement les normes sexuées masculines et féminines, la sécurité économique des femmes ou le VIH constatent des impacts favorables dans chacun de ces trois domaines. Plus important encore, des données indiquent que, dans certaines circonstances, cibler simultanément les problématiques de genre, la pauvreté et le VIH peut s'avérer à la fois moins coûteux et plus efficace que s'attaquer à ces questions séparément.

Dans le cadre des efforts d'intégration décrits précédemment, le PNUD accorde une priorité particulière à la compréhension et au ciblage de la question de l'influence de l'inégalité des sexes sur le VIH et la santé. Le PNUD encourage également la prise en compte de la question du leadership et des droits des femmes et des filles dans le cadre des ripostes au VIH, avec une attention particulière pour les femmes vivant avec le VIH et les femmes marginalisées. Le PNUD travaille avec ses partenaires pour que les questions relatives au genre et à la pauvreté et leurs liens et synergies avec le VIH soient abordés dans les politiques et les plans portant sur la violence sexiste, l'égalité des sexes, la participation des hommes et des garçons, la santé publique, les OMD et le développement humain. Comme l'indique la Stratégie de percée pour les OMD, le PNUD aide également les pays à mettre à l'essai, à évaluer et à passer à l'échelle les interventions et les stratégies ciblant simultanément le genre, la pauvreté et le VIH.

Au sein de la Division du travail de l'ONUSIDA, le PNUD et l'UNFPA coprésident le groupe de travail sur « Les femmes, les filles et la

violence sexiste », le PNUD incitant à agir contre l'inégalité des sexes dans d'autres secteurs que celui de la santé, par exemple en favorisant l'autonomisation juridique et économique des femmes. ONU Femmes collabore déjà étroitement avec le PNUD et l'UNFPA sur ces actions et est devenu en 2012 un coparrainant officiel de l'ONUSIDA. Comme indiqué précédemment, le PNUD participe aussi au groupe de travail de l'ONUSIDA sur la « Prévention de la transmission sexuelle », au sein duquel il encourage l'action contre les moteurs sociaux et structurels de la transmission du VIH, dont l'inégalité des sexes.

Promouvoir une protection sociale sensible au VIH

Le VIH et les autres maladies chroniques et catastrophiques ont un impact dévastateur sur les individus et leur famille, qui se traduit souvent par la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans les pays fortement touchés par le VIH, ces impacts s'étendent à l'échelle communautaire. Les stratégies de protection sociale peuvent s'avérer plus efficaces si elles sont conçues pour être adaptées aux impacts et aux conséquences spécifiques du VIH et sont accompagnées de stratégies efficaces de protection sociale sensible au VIH tenant compte de l'impact des autres maladies. Dans les pays où la pauvreté contribue à alimenter l'épidémie du VIH, des stratégies efficaces de protection sociale peuvent également renforcer la prévention du VIH.

L'intégration des questions relatives au VIH aux stratégies plus générales de protection sociale constitue une approche plus durable et plus susceptible d'atteindre la viabilité requise que les mesures verticales et spécialisées d'atténuation du VIH.

Le PNUD met au point des outils d'évaluation des impacts socio-économiques du VIH et aide les pays à intégrer de façon stratégique la question du VIH aux programmes de protection sociale existants et à mettre en place des initiatives de protection sociale sensible au VIH.

Au sein de la Division du travail de l'ONUSIDA, le PNUD participe au groupe de travail sur la « Protection sociale », coprésidé par l'UNICEF et la Banque mondiale.

Impact socio-économique du VIH au niveau des ménages en Asie

En Asie, les ménages comptant parmi leurs membres des personnes vivant avec le VIH épuisent leurs économies et liquident leurs actifs à un rythme disproportionné au point de plonger souvent dans la « pauvreté irréversible » selon une étude du PNUD publiée le 1er décembre 2011. Également selon cette étude, en raison des frais de santé considérables, de la stigmatisation, du chômage et de leur mauvaise cote de crédit, ces ménages, qui possèdent déjà moins d'actifs au départ, consomment des denrées alimentaires de moins bonne qualité et en moindre quantité et scolarisent un moins grand nombre d'enfants. Ce rapport, intitulé « Socio-Economic Impact of HIV at the Household Level in Asia: A Regional Analysis » *(Impact socio-économique du VIH au niveau des ménages en Asie : Analyse régionale)*, appelle à l'adoption urgente de mesures d'atténuation, notamment de protection sociale sensible au VIH, afin de stopper le rapide déclin socio-économique de dizaines de milliers de foyers à travers cette région.

Ce rapport révèle également qu'en Chine, en Inde, en Indonésie et au Vietnam, les enfants des ménages touchés par le VIH sont moins susceptibles de se rendre à l'école que ceux des ménages non touchés. Les enfants issus des ménages les plus pauvres et les filles souffrent des plus profondes conséquences. Les filles sont également particulièrement touchées par le décrochage scolaire. Au sein des ménages dont des membres vivent avec le VIH, l'impact sur les femmes est considérablement plus élevé : elles s'occupent des malades à domicile et travaillent à l'extérieur pour compléter leur revenu afin de pouvoir assumer le fardeau économique associé au VIH. Ce rapport a révélé qu'en Chine, en Indonésie et au Vietnam, les membres des ménages vivant avec le VIH sont plus fréquemment sans emploi, une situation souvent due à leur séropositivité. Dans tous les pays étudiés, il est bien plus courant de voir les ménages vivant avec le VIH épuiser leurs économies et liquider leurs actifs que les autres ménages, et plus particulièrement au Cambodge, en Chine, en Indonésie et en Inde.

Ce rapport s'appuie sur des études nationales menées au cours des six dernières années par le PNUD en partenariat avec des institutions nationales au Cambodge, en Chine, en Inde, en Indonésie et au Vietnam. Ces études nationales comparaient des ménages vivant avec le VIH et des ménages de situation socio-économique semblable non touchés par le VIH ; elles portaient au total sur 17 000 ménages et 72 000 individus.

Améliorer les résultats en matière de VIH dans les situations de crise et de relèvement rapide

Les crises humanitaires peuvent accentuer la vulnérabilité au VIH en perturbant les services sanitaires et sociaux, en provoquant des mouvements de population entre les zones à faible prévalence du VIH et les zones à forte prévalence et en accroissant la vulnérabilité aux violences sexuelles et sexistes.

Conformément au mandat qui lui est confié au sein de la Division humanitaire du travail de l'ONU, le PNUD intègre la question du VIH après une urgence, mais aussi au cours du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) qui s'attache aux besoins soulevés en matière de sécurité et de subsistance lorsque les combattants se retrouvent sans mode de subsistance et sans réseau de soutien dans la période critique qui s'étend du conflit à la paix.

Au sein de la Division du travail de l'ONUSIDA, le PNUD participe au groupe de travail sur les « Urgences humanitaires », coprésidé par le HCR et le PAM. Le PNUD participe également au Groupe de travail inter-organisations sur le DDR, au sous-groupe de travail inter-organisations sur le genre et le VIH, au groupe de travail sur les services en uniforme et au groupe de travail sectoriel sur le relèvement rapide.

2. AMELIORER LES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE VIH ET DE SANTÉ EN S'ATTACHANT À LA GOUVERNANCE, AUX DROITS DE L'HOMME ET AUX GROUPES VULNÉRABLES

Le PNUD travaille avec ses partenaires pour cibler les interactions entre droits de l'homme, environnements juridiques propices et bonne gouvernance en tant que facteurs déterminants de l'efficacité des interventions relatives au VIH, à la santé et au développement.

Renforcer la gouvernance, le leadership et les ripostes au niveau local

Pour être efficaces, les ripostes au sida doivent pouvoir compter sur un leadership solide tant au sein qu'en dehors des autorités et à la fois au niveau national et local. Des structures de gouvernance et de supervision doivent être établies de manière à promouvoir la redevabilité, la réalisation des résultats et les synergies entre le VIH et les efforts sanitaires plus généraux. Sont également cruciales l'inclusion des populations vulnérables et la création de partenariats efficaces entre les autorités et la société civile. Comme la plupart des infections au VIH dans le monde ont lieu dans de grandes agglomérations urbaines, où le fardeau des soins est aussi le plus lourd, les autorités municipales ont un rôle particulièrement important à remplir dans les ripostes locales.

Le PNUD met à profit ses principaux mandats en matière de gouvernance démocratique, de renforcement des capacités et de développement local pour renforcer le leadership et la gouvernance dans les ripostes au VIH, aux nivaux national et local. Parmi les priorités, on peut citer la facilitation des partenariats entre les autorités et les organisations de la société civile ; l'assistance apportée aux pays pour aligner leurs structures et leurs cadres et promouvoir l'harmonisation ; et l'appui au leadership au niveau municipal.

Ces approches et ces services concernent tous les domaines dans lesquels travaille le PNUD au sein de la Division du travail de l'ONUSIDA.

Il est parfois préférable d'éviter de légiférer

En 2011, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA ont réussi, par des efforts conjoints, à sensibiliser les députés de Guyane aux risques qu'entraînerait la criminalisation de la transmission du VIH, si bien que ceux-ci ont décidé de ne pas poursuivre ce projet de loi contre-productif. Après un processus semblable à Fidji, le gouvernement a décidé de révoquer les mesures discriminatoires de restriction de la circulation des personnes vivant avec le VIH.

Agir sur la loi, les droits, la stigmatisation et la justice

La présence de lois adaptées et d'environnements juridiques propices peut jouer un rôle crucial pour freiner la propagation du VIH, améliorer l'accès aux soins et aux traitements et réduire l'impact de l'épidémie. En revanche, la présence de lois répressives peut entraver l'accès à des services VIH efficaces, en particulier pour les populations marginalisées vivant avec le VIH. Plus globalement, pour que les ripostes au VIH soient efficaces, il est essentiel de combattre la stigmatisation et la discrimination et de promouvoir des approches fondées sur les droits de l'homme. Il est de plus en plus largement reconnu aujourd'hui que des facteurs semblables influencent aussi les résultats de santé autres que le VIH.

Le PNUD aide les pays à mettre en place un environnement favorable aux droits de l'homme, à promouvoir l'égalité des

Commission mondiale sur le VIH et le droit

En 2011, la Commission mondiale sur le VIH et le droit, dirigée par le PNUD au nom de l'ONUSIDA, a passé en revue 680 soumissions écrites de 133 pays différents et organisé sept dialogues régionaux ayant réuni près de 700 participants. Le rapport final de la Commission, publié en juillet 2012, recommande des mesures-clés pour renforcer l'environnement juridique concernant les personnes vivant avec le VIH, les femmes, les populations marginalisées, les enfants et l'accès aux traitements.

sexes et à combattre la stigmatisation et la discrimination liées aux VIH. En vue de promouvoir et de défendre des approches fondées sur les droits de l'homme, le PNUD soutient des initiatives visant à promouvoir l'accès à la justice, réduire les stigmatisations liées au VIH, réviser et réformer la législation et mettre en application des lois protégeant les personnes.

Au sein de la Division du travail de l'ONUSIDA, le PNUD est le président du groupe de travail sur les « Lois répressives et droits humains» et le secrétariat de la « Commission mondiale sur le VIH et le droit ». Le PNUD participe également au groupe de travail sur les « consommateurs de drogue, prisons et espaces clos », présidé par l'ONUDC. Le PNUD copréside le Groupe de référence de l'ONUSIDA sur les droits de l'homme et participe au Groupe de référence de Halte à la tuberculose sur les droits de l'homme.

Agir avec et pour les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les travailleurs du sexe et les personnes transgenres

À travers le monde, les personnes participant au commerce du sexe, les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et les personnes transgenres sont particulièrement exposés au VIH et représentent une partie importante de la population touchée par l'épidémie de VIH dans un grand nombre de pays. Les objectifs de l'accès universel aux programmes de VIH et du renversement de l'épidémie du VIH ne pourront être réalisés sans une participation accrue de ces populations et sans que ne soient reconnus leurs droits et leurs besoins. Cet aspect couvre la promotion de leur droit à une éducation sanitaire et aux services de santé et de leur autonomie personnelle pour solliciter des soins de santé, indifféremment de leur sexe, de leur identité sexuelle ou de leur sexualité.

C'est particulièrement par l'attention qu'il porte à l'environnement juridique et politique plus global que le PNUD aborde les liens entre le VIH et la diversité sexuelle, mais aussi par la création de partenariats avec les autorités municipales pour les aider à mieux comprendre ces populations et à renforcer leurs interventions.

Au sein de la Division du travail de l'ONUSIDA, le PNUD copréside avec l'UNFPA le sous-groupe de travail sur les « Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les travailleurs du sexe et les personnes transgenres » et participe au groupe de travail sur la « Prévention de la transmission sexuelle ».

Riposter aux législations et aux environnements discriminatoires au motif de l'orientation sexuelle et de l'identité sexuelle

De plus en plus fréquemment, le PNUD doit réagir à des attaques contre les droits de l'homme des lesbiennes, gays, bisexuels et personnes transgenres. En 2011, les bureaux de pays du PNUD en Ouganda et au Malawi se sont retrouvés face à des situations particulièrement sensibles liées, respectivement, à un projet de loi extrêmement préjudiciable et à l'incarcération d'un couple ayant participé à une cérémonie de mariage entre personnes du même sexe. Bien qu'il n'existe aucune solution facile à ces problématiques et que chaque pays présente une dynamique politique qui lui est propre, le PNUD a collaboré dans chaque pays avec le Secrétariat de l'ONUSIDA et ses autres partenaires pour coordonner des ripostes qui ont porté leurs fruits.

Plusieurs enseignements précieux peuvent être tirés de ces expériences : informer et s'assurer de l'appui de l'ensemble de l'équipe de pays de l'ONU ; s'accorder sur une division efficace du travail entre le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA ; utiliser stratégiquement l'appui régional et international fourni par les Centres régionaux du PNUD, le Siège et les autres partenaires tels que l'ONUSIDA, le HCDH, le Fonds mondial et l'Union interparlementaire ; et utiliser stratégiquement le dialogue sous régional et interpays. Dans les deux cas, il s'est aussi avéré important de sensibiliser le personnel des Bureaux pays du PNUD et d'autres personnels de l'ONU.

Agir sur le commerce, la propriété intellectuelle et l'innovation afin d'améliorer et de pérenniser l'accès aux traitements

En décembre 2011, environ 8 millions de personnes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire bénéficiaient d'un traitement

contre le VIH, un chiffre qui, selon les directives de l'OMS, représente 47 % des adultes et 23 % des enfants ayant besoin d'un traitement. Pour que ces femmes, ces hommes et ces enfants puissent continuer à bénéficier de ces traitements vitaux et afin d'accroître l'accès à des millions de personnes supplémentaires ayant besoin d'un traitement immédiat, il faudra que le coût des diagnostics et des traitements continue de décliner et que les nouvelles technologies soient orientées vers les pauvres et mises à leur disposition.

Le PNUD apporte un appui sous forme de conseils politiques et techniques en vue de réformer la législation nationale relative à la propriété intellectuelle afin d'y incorporer des assouplissements en vertu de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), qui permettent aux pays de protéger leurs objectifs de santé publique sans déroger à cet Accord. Le PNUD plaide également en faveur de réformes de la législation sur la propriété intellectuelle qui soient sensibles à la santé publique et de l'adoption de nouvelles mesures d'innovation et de fabrication qui répondent adéquatement au besoin de médicaments abordables, accessibles, sûrs et efficaces.

Au sein de la Division du travail de l'ONUSIDA, le PNUD participe au groupe de travail « Accès aux traitements », présidé par l'OMS. Dans ce domaine, le travail du PNUD est organisé comme un partenariat entre le Bureau de pratiques du VIH de la santé et du développement et le Bureau de pratiques de la pauvreté.

3. AMELIORER LES RESULTATS EN MATIERE DE VIH ET DE SANTE GRACE A L'APPUI A LA MISE EN OEUVRE DU FONDS MONDIAL ET AU RENFORCEMENT DES CAPACITES

En 2003, le Fonds mondial s'est associé au PNUD en vue d'assurer la mise en œuvre des subventions de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et la fourniture de services dans les pays confrontés à des défis complexes. Le renforcement des capacités des partenaires nationaux vise également à soutenir la viabilité à long terme des résultats en matière de santé.

Appui à la mise en œuvre du Fonds mondial

Le Fonds mondial est devenu le principal mécanisme de financement multilatéral utilisé par les pays à faible revenu et revenu intermédiaire qui leur permet de consolider leurs programmes de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Dans de nombreux pays, le financement de la Banque mondiale reste également important.

En novembre 2011, le Fonds mondial avait annoncé d'importants déficits dans la mobilisation de ressources qui ont entraîné un retard et une diminution de sa prochaine série de subventions. De son côté, la Banque mondiale encourage de plus en plus le financement visant le renforcement général du système de santé plutôt que les programmes liés à la lutte contre la maladie.

Le PNUD et le Fonds mondial

Depuis janvier 2012, bénéficiaire principal du Fonds mondial dans 29 pays, le PNUD a apporté son soutien à plus de 800 000 personnes sous traitement antirétroviral régulier qui leur permettra de rester en vie, soit environ 12% de toutes les personnes recevant un traitement VIH dans les pays à faible revenu et revenu intermédiaire.

Le PNUD a également aidé 44 millions de personnes afin qu'ils bénéficient de services de prévention de lutte contre le VIH, a distribué 403 millions de préservatifs, a offert des services de consultation et de dépistage à 7 millions de personnes vivant avec le VIH, a traité 1,1 million de cas d'infections sexuellement transmissibles, a détecté et traité 742 000 cas de tuberculose, a traité 32 millions de cas de paludisme et a distribué 14 millions de

Les progrès continus en vue de la réalisation de l'OMD 6 nécessiteront de multiples stratégies qui seront menées de manière simultanée. Les bénéficiaires du financement du Fonds mondial (et autres aides au développement) doivent cibler de plus en plus les stratégies d'intervention les plus rentables et un ordre de priorités stratégiques. Il devient nécessaire d'augmenter de manière significative le financement au niveau national ainsi que les cofinancements. Les bailleurs de fonds doivent être rassurés quant à l'application de la politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et de l'adoption d'une approche axée sur les résultats.

Le partenariat PNUD/Fonds mondial facilite, en vue de l'OMD 6, l'accès aux ressources des pays présentant une capacité limitée à absorber et gérer directement un tel financement. Il s'agit notamment de pays en situation de crise/d'après-crise, de ceux qui présentent de faibles capacités institutionnelles ou des difficultés de gouvernance ou de pays faisant l'objet de sanctions. Dans ces contextes, il est souvent demandé au PNUD de jouer le rôle de principal bénéficiaire par intérim dans ces pays, en collaborant aux côtés des partenaires nationaux et du Fonds mondial pour améliorer la gestion, la mise en œuvre et la supervision des subventions du Fonds mondial, tout en développant les capacités des entités nationales afin qu'avec le temps, elles puissent endosser le rôle de principal bénéficiaire.

Ces approches et services sont convenus dans le cadre d'un partenariat global entre le Fonds mondial et le PNUD. Le PNUD participe au Conseil d'administration du Fonds mondial en tant que membre de la délégation d'ONUSIDA.

Renforcement des capacités dans le cadre du Fonds mondial

Les pays qui mettent en œuvre des programmes financés par le Fonds mondial requièrent souvent un appui en matière de renforcement des capacités à la fois dans le cadre des exigences propres au Fonds mondial, mais également pour veiller à ce que ce financement ait pour rôle de renforcer, et non de déstabiliser, les systèmes de santé dans un sens plus large.

En sa qualité de bénéficiaire principal par intérim, le PNUD a notamment pour rôle principal de renforcer les capacités de l'un ou de plusieurs des candidats nationaux afin de leur donner la possibilité d'assumer la gestion des subventions. Même après la transition aux partenaires nationaux, le PNUD continue d'offrir bien souvent un appui permanent bien que plus limité (en termes de renforcement des capacités) aux principaux bénéficiaires nationaux. Dans certains cas de figure où le PNUD n'a pas agi lui-même en qualité de bénéficiaire principal, certains pays font appel à son appui dans des domaines spécifiques de renforcement des capacités et d'amélioration des résultats dans le cadre du Fonds mondial.

Ces approches et services sont convenus dans le cadre d'un partenariat global entre le Fonds mondial et le PNUD.

Mettre à profit les synergies entre le Fonds mondial et la transformation en amont des politiques

Outre la fourniture immédiate de services de santé publics et de produits de base, les programmes du Fonds mondial offrent souvent de nombreuses possibilités d'exercer une influence sur le cadre politique général au niveau national et international de manière à accélérer les réalisations tout en favorisant les résultats.

Le PNUD cible en particulier les cas où des pays recevant des subventions du Fonds mondial bénéficieraient également de stratégies plus larges de développement, de santé du PNUD en matière de lutte contre le VIH dans les domaines suivants : planification multisectorielle et viabilité financière, droits de l'homme et législation, synergies en matière de genre/ pauvreté/ lutte contre le VIH et diversité sexuelle. En collaboration avec le Fonds mondial et également le pays partenaires le cas échéant, le PNUD s'emploie à influencer et soutenir ses propres politiques dans ces domaines. Le PNUD a joué un rôle essentiel en facilitant les consultations et contributions des parties prenantes qui ont conduit le Fonds mondial à intégrer dans son plan stratégique 2012 - 2016 un objectif explicite en termes de droits de l'homme.

La stratégie du Fonds mondial 2012 - 2016 : investir pour maximiser l'impact

Objectif stratégique 4 – promouvoir et protéger les droits de l'homme

4.1 Intégrer les considérations en matière de droits de l'homme dans l'intégralité du cycle de la subvention
4.2 Accroître les investissements dans des programmes qui abordent les obstacles liés aux droits de l'homme
4.3 Faire en sorte que le Fonds mondial ne soutienne pas des programmes qui transgressent les droits de l'homme

ACTIONS D'APPUI AU NIVEAU DES PAYS

En 2012 et 2013, le PNUD collaborera en fonction des besoins et des priorités au niveau national et régional avec des partenaires en vue de soutenir les pays dans les domaines suivants :

1. AMÉLIORATION DES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE VIH ET DE SANTÉ PAR L'INTÉGRATION, LE GENRE ET LES OMD	
Action sur les déterminants clés socio-économiques par une intégration multisectorielle dans les plans de développement, les plans d'accélération des OMD, les PNUAD et les plans d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays (PAPP)	• Soutenir l'intégration d'actions liées au VIH et autres OMD relatifs à la santé dans des secteurs non sanitaires à travers des plans de développement, aux DSRP, aux processus de cadre d'accélération de la réalisation des OMD, aux PNUAD et aux PAPP. Soutenir l'intégration de la prise en compte du VIH et de la santé dans les évaluations environnementales des projets d'infrastructure. • Encourager l'utilisation au niveau du pays du «cadre d'investissement » de l'ONUSIDA dans le choix des priorités liées au VIH, avec une attention particulière du PNUD sur les «synergies du développement» et les «catalyseurs essentiels». • Commencer à compiler et partager les données et les expériences sur les bonnes pratiques à adopter pour aborder les déterminants sociaux des OMD relatifs à la santé et aux autres priorités en la matière, notamment les maladies non transmissibles et tout particulièrement le contrôle du tabac. • Débattre de la place (et y contribuer) des déterminants sociaux en matière de santé après Rio+20 et des cadres de développement post- OMD.
Agir contre l'inégalité des sexes et la violence sexiste	• Renforcer le leadership et la participation à l'élaboration de politiques pour les femmes et les filles séropositives, notamment par le biais de programmes officiels de développement en leadership et en veillant à ce que les femmes vivant avec le VIH joue un rôle de leadership solide dans l'élaboration d'initiatives portant sur la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. • Apporter aux pays un soutien pour aborder les questions d'inégalité des sexes et liées au VIH par une autonomisation juridique et la protection des droits de l'homme, notamment en aidant (avec la collaboration de l'ONU Femmes) à l'établissement de rapports à la CEDAW et en soutenant la réforme des droits de succession et des droits fonciers ainsi que les campagnes pour les femmes et les filles «Connaissez vos droits». • Aider les pays à comprendre et comment intégrer les synergies entre les actions à l'égard des normes sur le genre (pour les hommes et les femmes), des violences sexistes et du VIH dans les processus de planification du développement. • Encourager les pays à recourir à l'initiative Renforcement des capacités communautaires et autres méthodologies en vue d'examiner les liens entre santé/genre/pauvreté et les déterminants socio-économiques des OMD 5 & 6.
Promouvoir la protection sociale sensible au VIH	• Comprendre et aborder les défis particuliers de la protection sociale des personnes séropositives dans des zones d'épidémie concentrée, où les populations affectées sont souvent des communautés marginalisées. • Intégrer l'attention sur la question VIH-sensible dans d'autres travaux du PNUD sur le renforcement de la protection sociale.
Améliorer les résultats en matière de VIH dans des situations de crise et de relèvement rapide	• Élaborer des plans d'action conjoints sur la violence sexiste et le VIH dans des situations de relèvement rapide, notamment en mettant l'accent sur le rôle de la législation, de l'application de la loi et des services en uniforme. • Inclure/intégrer le VIH dans les programmes de DDR et dans les formations prévues pour le personnel de la prévention des crises et du relèvement.

2. AMÉLIORATION DES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE VIH ET DE SANTÉ EN S'ATTACHANT À LA GOUVERNANCE, AUX DROITS DE L'HOMME ET AUX GROUPES VULNÉRABLES	
Renforcer la gouvernance, le leadership et les ripostes au niveau local	• Organiser avec la participation des parties prenantes des études et des programmes et renforcer les mécanismes de gouvernance et de coordination nationales, avec une attention particulière à la participation des populations clés et des femmes et aux débats multisectoriels sur la coordination du secteur de la santé et les rôles relatifs des conseils nationaux de lutte contre le sida en faveur des mécanismes vis-à-vis des instances de coordination nationale (CCM) du Fonds mondial. • Soutenir les ripostes décentralisées au sida au niveau des districts et au niveau municipal, avec une attention particulière aux populations mal desservies et vulnérables dans les villes. • Soutenir les pays pour aligner leurs stratégies majeures en faveur de l'intégration multisectorielle avec leurs structures de coordination et de gouvernance.
Agir sur la loi, les droits, la stigmatisation et la justice	• Rassembler des preuves à partir desquelles les pays peuvent recourir à la loi, aux droits de l'homme, aux actions contre la stigmatisation et accéder à la justice pour améliorer les résultats en matière de VIH. • Catalyser, organiser et soutenir les coalitions impliquant les différentes parties prenantes afin d'examiner et de promouvoir l'amélioration des lois et des environnements juridiques en matière de VIH. • Renforcer et intégrer les questions juridiques liées au VIH dans les activités générales du PNUD ayant trait à la règle de droit et au renforcement des institutions nationales des droits de l'homme, y compris les efforts visant à autonomiser les populations marginalisées, remédier aux exactions policières et aux conditions inhumaines d'emprisonnement. • Catalyser, améliorer et élargir les services et connaissances juridiques en matière de VIH en faveur des personnes vivant avec le VIH, des populations clés et des femmes par des programmes axés sur le VIH et une intégration des efforts visant un accès plus large à la justice.
Agir avec et pour les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les travailleurs du sexe et les personnes transgenres	• Renforcer les éléments probants liés au VIH et à la diversité sexuelle. • Catalyser et soutenir l'action municipale en matière de VIH et de la diversité sexuelle, souvent en partenariat avec l'UNFPA. • Intégrer le VIH et la diversité sexuelle dans les activités du PNUD ayant trait à la gouvernance portant sur le renforcement des institutions nationales des droits de l'homme et l'accès aux initiatives en matière de justice pour les populations marginalisées.
Agir sur le commerce, la propriété intellectuelle et l'innovation afin d'améliorer et de pérenniser l'accès aux traitements	• Intégrer les souplesses des accords de l'ADPIC, notamment la législation sur la concurrence dont les aspects ont été renforcés, dans la législation nationale. • Améliorer l'utilisation des souplesses actuelles des accords de l'ADPIC. • Former les examinateurs de brevets afin d'éviter le «renouvellement continu» des brevets. • Convoquer les parties prenantes afin de débattre et d'élaborer de nouvelles stratégies pour l'innovation répondant aux besoins des pays à faible revenu et revenu intermédiaire.
3. AMÉLIORATION DES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE VIH ET DE SANTÉ GRÂCE À L'APPUI DE LA MISE EN ŒUVRE DU FONDS MONDIAL ET AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	
Appui à la mise en œuvre du	• Négociation des subventions et examen juridique des contrats.

Fonds mondial	• Mise en place de cellules de gestion de projets. • Achat de médicaments et de fournitures, de même que de services à des sous-bénéficiaires locaux. • Renforcement significatif de la surveillance afin de réduire le risque, le gaspillage et la fraude.
Renforcement des capacités du Fonds mondial	• Renforcement des capacités et appui à la transition lorsque le PNUD est le bénéficiaire principal. • Peaufinage et déploiement d'approches plus solides à l'égard de l'évaluation du renforcement des capacités. • Appui à la transition aux bénéficiaires principaux. • Établir un parallèle entre l'appui du PNUD et les bénéficiaires principaux nationaux.
Mettre à profit les synergies entre le Fonds mondial et la transformation en amont des politiques	• Renforcer l'attention aux droits de l'homme dans les subventions du Fonds mondial, en cohérence avec la nouvelle stratégie du Fonds mondial telle qu'approuvée par son conseil d'administration en novembre 2011. • Renforcer les liens entre les projets du Fonds mondial et les autres domaines d'activités du PNUD liées au VIH et l'appui en matière de santé, notamment l'intégration, le genre, les droits et les populations marginalisées.

ANNEXE 1: DIVISION DU TRAVAIL DE L'ONUSIDA

L'ONUSIDA est un partenariat innovant formé de 11 organismes coparrainants des Nations Unies (HCR, UNICEF, PAM, PNUD, l'UNFPA, ONUDC, ONU Femmes, OIT, UNESCO, OMS, Banque mondiale) et du Secrétariat de l'ONUSIDA. Sa force réside dans la variété de l'expertise, de l'expérience et des mandats de ses coparrainants ainsi que dans la valeur ajoutée du Secrétariat en matière de leadership, de plaidoyer, de coordination et de redevabilité. La Division du travail permet de consolider les dispositifs par lesquels l'ensemble de l'ONUSIDA effectuera un travail collectif pour faire avancer le programme d'action présenté dans la Stratégie de l'ONUSIDA pour 2011–2015 et atteindre des résultats en vue de concrétiser la vision du Programme commun : « zéro nouvelle infection, zéro décès lié au sida et zéro discrimination ». La Division du travail accentue les avantages comparatifs du Programme commun dans son ensemble – Coparrainants et Secrétariat– afin d'améliorer le rendement et l'efficacité. Elle vise à tirer parti des différents mandats organisationnels et des ressources pour effectuer un travail collectif en vue d'obtenir des résultats, y compris le renforcement du travail conjoint et l'optimisation des partenariats.[14]

La Division du travail de l'ONUSIDA reflétant les domaines de contribution du PNUD[15]

Domaine de la Division du travail	Institution(s) coordinatrice(s)	Institutions partenaires	Domaine de contribution du PNUD
Supprimer les lois, les politiques et les pratiques **répressives**, la **stigmatisation et la discrimination** qui entravent l'efficacité des ripostes au sida	**PNUD**	UNESCO HCR ONUDC OIT OMS UNFPA UNICEF	• Le PNUD soutient les pays pour renforcer leurs politiques et leurs programmes de lutte contre le VIH au moyen d'approches fondées sur des droits • Le PNUD aide les pays à comprendre le rôle des environnements juridiques dans la mise en place de ripostes efficaces au VIH et à élaborer et mettre en œuvre le cas échéant des processus de réforme législative • Le PNUD aide les pays à comprendre et à lutter contre la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes atteintes de VIH et les populations touchées de manière disproportionnées par le VIH • Le PNUD soutient les pays pour renforcer les capacités des structures parlementaires, judiciaires et de maintien de l'ordre, de mêmes que les organismes de défense des droits de l'homme et les groupes de la société civile, pour qu'ils contribuent aux ripostes au VIH
Répondre aux besoins liés au VIH des femmes et des filles, et mettre fin aux **violences sexuelles et sexistes**	**PNUD** UNFPA	UNICEF PAM UNESCO HCR ONUDC OIT OMS	• Le PNUD encourage les pays à créer un environnement favorable pour parvenir à l'égalité des sexes et veille à ce que les lois, les politiques et les plans nationaux de développement de lutte contre le VIH prennent en considération les aspects sexospécifiques du VIH • Le PNUD encourage les pays à «connaître leur épidémie et leur riposte» en termes de genre et à renforcer les capacités en vue de prendre en charge de manière stratégique, les aspects sexospécifiques de l'épidémie, notamment les violences sexistes, le rôle des hommes et des garçons, les liens entre l'égalité des sexes et les initiatives plus larges en matière de droits de l'homme et les liens entre les besoins des femmes et des filles et la diversité sexuelle.
Donner aux **hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes, aux travailleurs du sexe et**	**PNUD** UNFPA	BM UNESCO OMS	• Le PNUD encourage les pays à collaborer efficacement avec ces populations clés sur les questions liées au VIH, en ciblant ses activités principalement sur le recours aux lois, aux politiques publiques et à une gouvernance inclusive, dans le but de favoriser la création d'un environnement propice à la santé publique et aux droits de l'homme et

[14] ONUSIDA, 2010. Division du travail de l'ONUSIDA.

[15] Le PNUD ne participe pas aux 6 domaines suivants : éviter le décès des personnes vivant avec le VIH pour cause de tuberculose ; éviter la transmission du VIH de la mère à l'enfant ; donner les moyens aux jeunes de se protéger contre le VIH; intégrer les programmes alimentaires nutritionnels dans la riposte au VIH; intensifier les politiques et les programmes de lutte contre le VIH sur le lieu de travail et mobiliser le secteur privé; garantir une éducation de qualité supérieure pour une lutte plus efficace contre le VIH.

aux personnes transsexuelles les moyens de se protéger contre l'infection à VIH et d'avoir pleinement accès au traitement antirétroviral			de réduire la vulnérabilité liée au VIH. Le PNUD contribue par ailleurs, le cas échéant, à la production d'informations stratégiques pertinentes, à l'intensification et à l'amélioration de la qualité des programmes et services ainsi qu'à la facilitation de partenariats entre les populations et transsectoriels
Soutenir des plans nationaux de riposte au sida stratégiques, hiérarchisés et multisectoriels et dont les coûts sont évalués	BM	**PNUD** OMS OIT UNESCO PAM UNFPA UNICEF ONUDC HCR	• Le PNUD soutient l'intégration des priorités en matière de sida dans les plans nationaux relatifs au développement et aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les documents de stratégie et les plans sectoriels pour la réduction de la pauvreté. • Le PNUD fournit une aide aux institutions nationales en vue du renforcement de la coordination et de la gouvernance des ripostes nationales et décentralisées au sida. • Le PNUD soutient l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux multisectoriels et hiérarchisés en matière de sida, en veillant à ce qu'ils soient efficacement intégrés aux efforts plus larges liés au développement et aux OMD, et en accordant une attention particulière aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes, aux femmes et aux filles ainsi qu'à la diversité sexuelle
Améliorer la protection sociale des personnes affectées par le VIH	UNICEF BM	OIT **PNUD** PAM HCR OMS	• Le PNUD soutient les pays en sorte que leurs politiques et programmes de protection sociale au sens large soient sensibles et adaptés à la question du VIH, avec une attention particulière accordée aux populations marginalisées • Le PNUD aide les pays à intégrer les priorités en matière de protection sociale liée au VIH dans les plans nationaux relatifs au développement et aux OMD, dans les documents de stratégie et les plans sectoriels pour la réduction de la pauvreté, et à prendre en compte la budgétisation et le financement de la lutte contre le VIH dans l'élaboration des politiques macroéconomiques
Réduire la transmission sexuelle du VIH	BM UNFPA	**PNUD** UNICEF PAM UNESCO OIT OMS	• Le PNUD aide les pays à comprendre les facteurs sociaux et économiques clés qui sous-tendent la transmission sexuelle du VIH (par ex., l'inégalité des sexes, violations des droits, schémas de migration, etc.) et à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes appropriés pour lutter contre de tels facteurs «structurels». • Le PNUD aide les pays à identifier et à mobiliser des secteurs clés autres que celui de la santé (par ex., les ministères de l'Intérieur, la protection sociale, la condition féminine, etc.) susceptibles de contribuer à la réduction de la transmission sexuelle du VIH, dans le cadre d'épidémies généralisées ou concentrées. • Le PNUD aide les pays à mettre en place un leadership au sein des principaux groupes d'intérêts pour rendre possible ou faciliter la prévention efficace de la transmission sexuelle (par ex., avec des personnes vivant avec le VIH, des groupes de la société civile, des chefs religieux, des dirigeants politiques, des fonctionnaires municipaux ou locaux, etc.)
Permettre aux personnes vivant avec le VIH de bénéficier d'un traitement	OMS	**PNUD** UNICEF PAM HCR OIT	• Avec la collaboration de l'OMS, le PNUD aide les pays à rendre les traitements plus accessibles et moins coûteux, à travers une utilisation adéquate des assouplissements de l'ADPIC, une coopération technique et des transferts de technologie au moyen d'une coopération sud-sud, et la formation des examinateurs de brevets • Le PNUD soutient avec la participation de l'OMS les pays à développer

			et à faire appliquer les cadres juridiques axés sur les droits de l'homme qui facilitent l'accès au traitement et protègent les droits des personnes vivant avec le VIH, et à renforcer les capacités de plaidoyer et de leadership des réseaux et des associations de personnes vivant avec le VIH en vue de l'élargissement et de la pérennité de l'accès aux soins
Protéger les consommateurs de drogues de l'infection à VIH et garantir l'accès à des services complets de prise en charge du VIH aux personnes incarcérées et vivant dans d'autres milieux clos	ONUDC	**PNUD** UNICEF BM WHO UNESCO UNFPA	• Le PNUD aide avec la collaboration de l'ONUDC les pays à comprendre et à protéger les droits des consommateurs de drogues, et à s'attaquer aux liens qui existent entre la consommation de drogues et la transmission sexuelle, notamment dans les prisons et les milieux clos
Lutter contre le VIH dans les situations d'urgence humanitaire	UNHCR PAM	**PNUD** UNICEF UNFPA ONUDC OMS PAM	• Le PNUD aide les pays à lutter contre le VIH par le biais d'activités de relèvement rapide et des programmes de DDR, conformément à son rôle au sein du système de coordination sectoriel du BCAH • Le PNUD aide également les pays à garantir que la police et autres services en uniforme facilitent l'accès des populations marginalisées aux services de traitement du VIH et qu'ils protègent les populations marginalisées et vulnérables contre la violence

ANNEXE 2 : RESSOURCES ET LECTURES COMPLÉMENTAIRES

RÉFÉRENCES GÉNÉRALES:

- Plan stratégique du PNUD 2008 - 2013 : http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Executive%20Board/dp07-43Rev1.pdf
- Stratégie ONUSIDA « Objectif : Zéro » : http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2010/jc2034_unaids_strategy_en.pdf

INTÉGRATION, GENRE ET OMD :

- Stratégie de percée du PNUD pour la réalisation des OMD : http://content.undp.org/go/cms-service/stream/asset/?asset_id=2578287
- Approche « Sida et OMD » : en quoi consiste-t-elle, pourquoi est-elle importante et comment la faire progresser ? http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/aids-and-mdgs-charting-a-way-forward.html
- Mesures essentielles sur le genre et le sida : http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/essential-actions-on-gender-and-aids.html
- Programme pour l'action accélérée au niveau du pays en faveur des femmes, des filles, de l'égalité des sexes et de lutte contre le VIH : http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/dataimport/pub/agenda/2010/20100226_community_brief_for_the_agenda_for_accelerated_c_en.pdf
- Document d'analyse du PNUD : une approche basée sur les déterminants sociaux de la santé maternelle : http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/democratic-governance/dg-publications/a-social-determinants-approach-to-maternal-health.html
- Note d'orientation du PNUD : rôle du PNUD dans la réalisation de l'OMD 5 : http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/democratic-governance/dg-publications/guidance-note--undp-s-role-in-achieving-mdg-5--improve-maternal-.html
- Intégrer la lutte contre le sida dans les instruments et processus de développement au niveau national : http://www.beta.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/mainstreaming-aids-in-development-instruments-and-processes-at-national-level.html
- Intégrer la lutte contre le VIH et le sida dans les secteurs et les programmes — guide : http://www.beta.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/mainstreaming-hiv-and-aids-in-sectors-and-programmes--guide.html
- L'impact socio-économique du VIH au niveau du foyer en Asie : http://www.beta.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/the_socio-economicimpactofhivatthehouseholdlevelinasiaaregionala.html

GOUVERNANCE, DROITS DE L'HOMME ET GROUPES VULNÉRABLES :

- Gouvernance des ripostes au VIH/sida : problèmes et perspectives
- Commission mondiale sur le VIH et le droit (rapports des dialogues régionaux, documents de travail et soumissions écrites) :
  Rapport sur « le VIH et le droit : risques, droits & santé » : http://www.hivlawcommission.org/index.php/report
  Soumissions : http://www.hivlawcommission.org/index.php/report-submissions
  Documents de travail : http://www.hivlawcommission.org/index.php/working-papers?view=category
- Guide pratique : intensifier les services juridiques de lutte contre le VIH : http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/toolkit-for-scaling-up-hiv-related-legal-services-programmes.html
- Cadre d'action de l'ONUSIDA : accès universel aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et aux personnes transsexuelles :

http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/unaids-action-framework-universal-access-for-men-who-have-sex-with-men-and-transgender-people.html

- Guide de bonnes pratiques : améliorer l'accès aux soins à l'aide des flexibilités relatives à la santé publique : http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/good-practice-guide-improving-access-to-treatment-by-utilizing-public-health-flexibilities-in-the-wto-trips-agreement.html

PARTENARIAT DU FONDS MONDIAL : APPUI À LA MISE EN ŒUVRE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Stratégie du Fonds mondial : http://www.theglobalfund.org/en/about/strategy/
- Guide pratique sur le renforcement des capacités : http://www.undp-globalfund-capacitydevelopment.org/home/cd-toolkit-for-hivaids,-tb-malaria-responses.aspx
- Guide pratique sur la gestion destinée aux sous-bénéficiaires : http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/sub-recipient-management-toolkit-for-undp-country-offices.html
- Analyse de programmes clés en matière de droits de l'homme dans les programmes de lutte contre le VIH soutenus par le Fonds mondial : http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/analysis-of-key-human-rights-programmes-in-global-fund-supported-hiv-programmes.html